

**FINANCEMENT** Le Conseil national a décidé de relever les prestations de l'AVS pour le remboursement des appareils auditifs.

## Soutien pour les sourds âgés

CHRISTIANE IMSAND

Perdre ses facultés auditives constitue un lourd tribut à la vieillesse. «*Quand je discute dans un endroit tranquille avec un seul interlocuteur, ça va*», raconte Yvette, 85 ans, qui entend de moins en moins bien depuis une dizaine d'années, malgré l'aide d'un appareil auditif. «*S'il y a du brouhaha ou une discussion animée entre plusieurs personnes, je suis perdue et je finis par me replier sur moi-même.*»

Le Conseil national a consenti hier un geste en faveur des nombreuses personnes qui traversent les mêmes difficultés. A l'avenir, l'AVS participera au coût de l'appareillage des deux oreilles, alors que le forfait actuel n'est prévu que pour une seule.

### Différence maintenue

«*Cela va dans la bonne direction*», se réjouissent tant la Fédération des sourds et des malentendants que l'organisation Pro Audito. Le nombre de personnes concernées est considérable. Il y a en Suisse près d'un million de malentendants, dont la majorité sont des personnes âgées. «*A 65 ans, entre 30 et 40% des personnes ont des troubles auditifs*», indique Andrea Gerfin, directrice de Pro



A l'avenir, l'AVS participera aux coûts de l'appareillage des deux oreilles, contre une actuellement. KEYSTONE

(PLR/TI). «*C'est pourquoi elle porte une attention particulière aux moyens auxiliaires qui doivent faciliter le retour dans le monde du travail. Par contre, l'AVS est avant tout une assurance de rente qui*

tion du libéral-radical Josef Dittli (UR), qui demandait que tous les adultes malentendants soient mis sur pied d'égalité. A titre de compromis, la Chambre du peuple a adopté par 118 voix contre 52 et 14 abstentions une version atténuée qui maintient une différence entre l'AI et l'AVS.

L'opposition est venue de l'UDC. «*C'est une question de principe*», déclare l'ancien président du parti Toni Brunner (SG). «*Nous nous opposons à tout développement des prestations de l'AVS.*» Selon le chef du Département de l'intérieur Alain Berset, la mesure retenue coûtera 11 millions de francs en 2019 et jusqu'à 14 millions en 2030. Ce montant est à mettre en relation avec les dépenses de l'AVS, qui se montent à plus de 42 milliards de francs par année.

### Amélioration tangible

Actuellement, l'AI verse 840 francs pour une oreille et

1650 francs si les deux oreilles doivent être équipées. Par contre, l'AVS se contente d'un forfait de 630 francs pour une seule oreille, alors qu'un appareil binaural est médicalement indiqué dans la plupart des cas.

Avec la solution adoptée par le Conseil national, l'AVS remboursera jusqu'à 1237 francs. Le Conseil des Etats va vraisemblablement se rallier à cette formule. «*C'est un investissement qui profite à toute la société*», souligne Andrea Gerfin. «*Il est beaucoup plus onéreux de financer le séjour en EMS d'une personne contrainte de renoncer à son indépendance après un accident dû à son audition déficiente.*»

Malgré la hausse de la participation de l'AVS, une partie importante des frais restera à la charge des personnes concernées, car les appareils sont chers. Les malentendants paient en moyenne 5000 francs pour l'appareillage des deux oreilles, adaptation comprise. ●

## «C'est un investissement qui profite à toute la société.»

ANDREA GERFIN DIRECTRICE DE PRO AUDITO SUISSE

Audito Suisse. «*A 70 ans, 60% de la population est touchée.*»

La prise en charge ne se monte cependant qu'à 75% des prestations de l'assurance invalidité (AI). Cette discrimination n'est pas nouvelle. Elle s'explique par une différence de vocation. «*L'AI est centrée sur la réinsertion professionnelle*», explique le président de la commission de la sécurité sociale, Ignazio Cassis

doit garantir la sécurité financière des retraités.»

La différence de traitement est cependant frappante quand elle touche des personnes souffrant des mêmes maux. Malgré l'opposition du Conseil fédéral, les parlementaires ont été sensibles au sentiment d'injustice qui pouvait en découler. En décembre dernier, le Conseil des Etats a adopté à l'unanimité une mo-

### GOTHARD

#### Passagers priés de descendre du train

Depuis l'ouverture du nouveau tunnel du Gothard, en décembre, près de 700 passagers ont été priés de descendre parce que leur train était trop plein. Environ deux millions de voyageurs ont déjà emprunté le tunnel, a indiqué la porte-parole des CFF, Donatella del Vecchio. Cette nouvelle offre a attiré les curieux et quelques trains étaient surpeuplés. Pour des raisons de sécurité, des passagers ont été débarqués à Bellinzona et ont dû attendre la correspondance suivante, selon la porte-parole, qui revenait sur une information de Tio.ch/20 minutes, reprise par «20 minutes». Le personnel intervient lorsque des voyageurs bloquent les issues de secours et que la sortie n'est plus garantie. ● ATs

**ALIMENTS** Le Conseil national envisage d'interdire l'importation de produits d'animaux ayant subi de mauvais traitements. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer.

## La lutte contre le foie gras se précise

Les Suisses pourraient devoir se priver de foie gras et de cuisses de grenouilles. Le Conseil national a accepté hier par 97 voix contre 77 une motion du socialiste bernois Matthias Aebischer pour interdire l'importation de produits d'animaux ayant subi de mauvais traitements. Dans sa ligne de mire, hormis le foie gras et les cuisses de grenouilles, on trouve aussi les produits de pelleterie. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer.

Actuellement, les paysans suisses doivent se conformer à des limites très strictes et voient leurs produits concurrencés par des produits étrangers qui ne doivent pas se conformer aux mêmes ré-

gles. «*Il faut supprimer ces différences pour une question de logique et une question de protection des animaux*», a argumenté Matthias Aebischer.

### Difficile, voire impossible

La Suisse applique un niveau de protection élevé des animaux. Mais un produit ne respectant pas les exigences helvétiques n'est pas nécessairement issu d'animaux ayant subi de mauvais traitements, a critiqué le conseiller fédéral Alain Berset, chef du Département de l'intérieur.

Il faudrait commencer par désigner les méthodes de production étrangères considérées comme infligeant de «mauvais traite-



Le foie gras dans la ligne de mire du Conseil national, pour mettre fin à l'importation de produits d'animaux maltraités. KEYSTONE

ments». Puis, il faudrait savoir comment les produits ont été élaborés, ce qui pourrait se révéler

### LA POSTE

## Un bureau sur trois menacé dans le canton de Vaud

Plus d'un bureau de poste sur trois est menacé de fermeture dans le canton de Vaud. Sur les 127 offices actuels, le maintien de 78 filiales est garanti au moins jusqu'en 2020. Le sort de 49 autres (38%) est incertain.

La Poste a annoncé hier qu'elle poursuivra ou entamera un examen minutieux au cas par cas des 49 bureaux dont le maintien n'est pas garanti. Elle va privilégier la mise en place de filiales en partenariat et proposer davantage de

points d'accès physiques et numériques adaptés aux besoins locaux, indique un communiqué.

Ces points d'accès ne présentent pas de véritable alternative, a réagi Syndicom. «*Ils n'offrent qu'une seule ou un très petit nombre de prestations.*» Le syndicat déplore que La Poste ne tienne pas compte des décisions politiques. Le 30 mai, le Conseil national s'est prononcé contre un démantèlement par 172 voix contre 13, a-t-il rappelé. ● ATs

### LA SESSION DU PARLEMENT EN BREF

#### Pour réduire le gaspillage alimentaire

Le Conseil national a accepté par 161 voix contre 14 et 10 abstentions une motion de sa commission de la science demandant d'assouplir la régulation afin de réduire le gaspillage dans l'industrie agro-alimentaire. Le Conseil des Etats devra se prononcer. ● ATs

#### Toujours pas de congé paternité

Le National a rejeté trois postulats de Rosmarie Quadranti (PBD/ZH), Barbara Schmid-Federer (PDC/ZH) et Kathrin Bertschy (PVL/BE) qui réclamaient une analyse coûts/bénéfice des principaux modèles de congé parental ou paternité en discussion. ● ATs

#### En faveur du climat

La Suisse doit s'engager à appliquer l'accord de Paris sur le climat. Après le National en mars, la Chambre des cantons a autorisé hier le Conseil fédéral à ratifier le traité par 39 voix contre trois, issues de l'UDC. ● ATs

#### Interdiction de la dissémination des OGM

Le Conseil des Etats a mis sous toit la loi sur le génie génétique. Il s'est rallié au National par 21 voix contre 20 et une abstention, en maintenant l'interdiction de la dissémination d'OGM résistants aux antibiotiques à des fins scientifiques (lire notre édition d'hier). ● ATs

#### Prolongation du congé maternité

Le Conseil national a transmis par 113 voix contre 67 une motion du Conseil des Etats en faveur d'une prolongation du congé-maternité. Une mère dont le nouveau-né doit rester plus de trois semaines à l'hôpital devrait pouvoir ajourner son congé et bénéficier dans l'intervalle de revenus garantis par le régime des allocations pour perte de gain. ● ATs

### GENÈVE

#### Il abat sa femme et tente de se suicider

Une femme de 48 ans a été tuée par balle, à son domicile de Chêne-Bougeries, mardi. Selon le Ministère public genevois, elle a été abattue par son mari. Ce dernier a tenté de mettre fin à ses jours. Il se trouve dans un état critique. ● ATs

### TRANSPORTS

#### Air China inaugure la liaison Pékin-Zurich

Air China a inauguré hier sa liaison Pékin-Zurich. La nouvelle desserte de la compagnie aérienne étatique chinoise s'ajoute à celle déjà existante entre Genève et la capitale de l'empire du Milieu. Pour la compagnie chinoise, Zurich constitue une destination d'importance stratégique. ● ATs

lots importés. Enfin, de très nombreux produits contenant des composants d'origine animale – tels que cosmétiques, essences, additifs – ne sont pas identifiables d'emblée comme tels.

### Déclaration d'origine

Une interdiction générale pourrait en outre se révéler incompatible avec les prescriptions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les accords passés avec l'Union européenne.

Le gouvernement préfère s'en remettre au consommateur qui, grâce à la déclaration sur l'origine des produits, peut faire ses achats en toute connaissance de cause, a ajouté Alain Berset. En vain. ● ATs

difficile, voire impossible. Des moyens très importants devraient être déployés pour contrôler les